



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



24093023

ale

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le

~~Le Greffier,~~**11.06.2024**

Greffé

N° d'entreprise **0479 600 860**

Nom

(en entier)

CHARLES-CUSTOM

(en abrégé)

Forme légale **SRL**Adresse complète du siège **Rue des Deux Luxembourg - Athus, 21 6791 Aubange****Objet de l'acte : Transfert siège social**

PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2024

Sont présents :

- Monsieur Charles HORWARD – Administrateur et Actionnaire détenant 50 actions ;
- Madame Sandra VANMECHELEN – Actionnaire détenant 50 actions

L'entièreté des parts étant représentée, l'assemblée générale extraordinaire est donc valablement constituée.

Ordre du jour : Transfert Siège social

L'assemblée générale extraordinaire, dûment convoquée, s'est tenue au siège social le jeudi 23 mai 2024.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société à
Rue du Péquet, 54 à 5590 CINEY

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

SIGNATURE

Charles HORWARD,
Administrateur et actionnaire

Sandra VANMECHELEN,
Actionnaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/06/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)